

CRÉATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

APPEL À PARTICIPATION

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances et de la protection de la Biodiversité à Correns, la commune a décidé de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française pour la Biodiversité pour la création d'un Atlas de la Biodiversité de Correns. Ce projet permettra de recenser, cartographier, et donc de mieux appréhender les espèces et écosystèmes qui enrichissent cette belle commune, pour finalement mieux intégrer dans les projets de chacun leur préservation. Afin d'élaborer cet atlas, les citoyens, associations et acteurs de la commune sont sollicités pour participer au recueil des connaissances sur la faune et la flore de la commune.



OÙ LES OBSERVER ?

Toutes les personnes voulant apporter leur aide peuvent participer à ce projet. Communiquez nous la liste des animaux et des plantes sauvages de votre jardin, ceux que vous avez remarqués dans les 1km de votre habitation, dans les endroits que vous aimez. La biodiversité se cache et est importante partout, même dans le village : les plantes au pied d'un mur, ou se faufilant dans une fissure, les hirondelles et les martinets nichant sous les génoises des toits... Il en existe pleins d'autres exemples. A vous de savoir les repérer, de les photographier et de nous les partager, nous attendons vos observations !

Les plus belles photos seront sélectionnées et exposées !



COMMENT PARTICIPER ?

Notez et prenez en photo (lorsque c'est possible) vos observations. Insectes, oiseaux, reptiles, mammifères, plantes... Toutes observations sont les bienvenues ! Merci de la localiser (cf fiche technique).

Envoyez les à l'adresse : **valentin.le.gal@etu.univ-poitiers.fr** ou déposez les dans la boîte aux lettres de la Mairie (après le 11 mai).

COMMENT IDENTIFIER ?

Vous n'arrivez pas à identifier certaines espèces ? Vous pouvez utiliser des guides de détermination simplifiés mis à disposition sur les sites internet de la LPO, Vigie Nature (MNHN)... cf. liens sur le verso de la fiche technique.

Si toutefois l'espèce reste encore inconnue, nous vous aiderons à la déterminer via les photographies que vous nous aurez envoyées.